

La liste des évaluateurs GEO 2 / OT pour l'année 2025 est établie conjointement entre la Commission de Ligue des OT (CLOT) et les Commission de Comité des OT (CCOT) du territoire.

Elle est actualisée annuellement en fonction du suivi des activités OT réalisées.

ATTENTION : toutes les personnes présentes sur cette liste n'ont pas obligation d'accepter de réaliser le stage pratique ou la validation d'un stagiaire.

Les délais précisés dans ce document doivent être respectés afin de vous assurer de votre validation. Ils tiennent compte du temps des démarches administratives auprès de la fédération et de l'évaluateur / certificateur et des éléments devant être évalués.

GEO 2

Qui peut valider ?

Tous les JA, depuis au moins un an, ayant un statut Poona « actif », peu importe son grade.

Pour connaître les JA actifs, rapprochez-vous de votre CCOT ou de la CLOT (ot@badmintoncvl.fr).

Processus de validation :

- 1- Informer et transmettre à la CLOT (ot@badmintoncvl.fr) au moins 2 mois avant la validation :
 - Nom et prénom du formateur / tuteur,
 - Date et lieu de la validation,
 - Type de compétition : promobad, tournoi individuel, tournoi nocturne.
- 2- La CLOT envoie au stagiaire la fiche de suivi à imprimer et à fournir au tuteur le jour de la validation.
- 3- Le tuteur envoie à la CLOT la fiche de suivi remplie.

Objectif de validation : démontrer votre capacité à **être autonome** dans la préparation et la gestion d'une rencontre promobad ou d'un tournoi accueillant des joueurs jusqu'au classement P10 :

- Demande d'autorisation, rédaction et vérification du RP...
- Gestion des inscriptions, des forfaits, de l'envoi des convocations...
- Gestion de la table de marque le jour J et des aléas...
- Export des résultats, rapport de GEO 2...



JALA

Condition du stage pratique et de la validation :

Stage pratique	Validation
JA évaluateur ≥ JALC	
Compétition individuelle ≥ 1 journée ou tournoi nocturne	
1 gymnase ≤ 9 terrains	1 gymnase ≤ 7 terrains
Pas d'arbitre	
≥ 1 finale jouée	

Qui peut valider ?

Le tuteur pour le stage pratique et l'évaluateur de la validation doivent être 2 personnes différentes.

De fait, tous les évaluateurs peuvent réaliser les stages pratiques.

	Stage pratique	Validation
Comité 18	Emmanuel FERDOILLE	Emmanuel FAUVRE Cecilia RAYMOND Jean-Loup BOURDIN Murielle BOURGOIGNON David BERTHELOT Marinette RAYNAUD
Comité 28	Stéphanie GASSELIN Adrien UJHELYI Sylvain ROINGEAU	Annegret RAVIGNOT Nicolas FALGUERA Denis RENAUD David SEGRETAINE
Comité 36	Florent GAILLARD	Sébastien FAUCHER Catherine LABRUNE
Comité 37	Denis MEZIERES Mélanie CLOCHARD Jack BEAUPERIN	Mickael VAUGOYEAU Eric GENTIL Philippe OZET
Comité 41		Aurélien FORT Cédric GROSJEAN Clément HAUDRECHY Dominique GROSJEAN Thierry VILLEMONT
Comité 45	Franck DE BEJA	Emmanuel BECHU Nicolas CHALOINE Bruno FOUASSIER Hervé POLINE Laurent THORIN Pierre VASSAL Pascal NOUZERAN

Vous pouvez réaliser votre stage pratique et/ou votre validation avec un tuteur/évaluateur extérieur à votre département.



Processus de validation :

Stage pratique :

- 1- Informer la CLOT (ot@badmintoncvl.fr) de la date de votre stage pratique au moins 1 mois avant la compétition en précisant le nom du tuteur.
- 2- La CLOT fait le lien, par mail, avec le tuteur.

Validation :

- 1- Informer et transmettre à la CLOT les éléments suivants au moins 2 mois avant la validation :
 - La fiche de suivi du stage pratique,
 - Nom et prénom de l'évaluateur,
 - Date et lieu de la validation.
- 2- La CLOT fait le lien, par mail, avec l'évaluateur.



JALC

Condition du stage pratique et de la validation :

Stage pratique	Validation
JA évaluateur ≥ JALC	
Interclub régional ou national	1 tableau de simple + 1 tableau de double ou mixte joué avec 1 finale dans chacun d'entre eux.
Arbitres conseillés	Tournoi multisalle et présence de N obligatoire Arbitres conseillés

Qui peut valider ?

Le tuteur pour le stage pratique et l'évaluateur de la validation doivent être 2 personnes différentes.

De fait, tous les évaluateurs peuvent réaliser les stages pratiques.

	Stage pratique	Validation
<i>Comité 18</i>		Murielle BOURGOIGNON Jean-Loup BOURDIN Cecilia RAYMOND Marinette RAYNAUD
<i>Comité 28</i>	Adrien UJHELYI	Denis RENAUD Annegret RAVIGNOT
<i>Comité 36</i>		Catherine LABRUNE Sébastien FAUCHER
<i>Comité 37</i>	Jack BEAUPERIN Philippe OZET	Denis MEZIÈRE Eric GENTIL Mickael VAUGOYEAU
<i>Comité 41</i>		Aurélien FORT Clément HAUDRECHY
<i>Comité 45</i>	Pascal NOUZERAN Franck DE BEJA	Nicolas CHALOINE Bruno FOUASSIER Emmanuel BECHU Hervé POLINE Laurent THORIN Pierre VASSAL

Vous pouvez réaliser votre stage pratique et/ou votre validation avec un tuteur/évaluateur extérieur à votre département.



Processus de validation :

Stage pratique :

- 1- Informer la CLOT (ot@badmintoncvl.fr) de la date de votre stage pratique au moins 1 mois avant la compétition en précisant le nom du tuteur.
- 2- La CLOT fait le lien, par mail, avec le tuteur.

Validation :

- 1- Informer et transmettre à la CLOT les éléments suivants au moins 2 mois avant la validation :
 - La fiche de suivi du stage pratique,
 - Nom et prénom de l'évaluateur,
 - Date et lieu de la validation.
- 2- La CLOT fait le lien, par mail, avec l'évaluateur.



ALA / ALC

Qui peut certifier ?

Les évaluateurs ALC principaux (P), sont de fait évaluateur principal (P) et adjoint (A) ALA.

Les évaluateurs ALC adjoint (A), sont de fait évaluateur adjoint (A) ALA.

	Évaluateur ALA	Évaluateur ALC
Comité 18	Murielle BOURGOIGNON (P/A) Marinette RAYNAUD (P/A)	Marinette RAYNAUD (A) Murielle BOURGOIGNON (A) Thomas ZUNDEL (A)
Comité 28	Denis RENAUD (P/A) Thierry DUMONT (A)	Denis RENAUD (A)
Comité 36	Mélanie DE LA TORRE (P/A) Loïc SOUCHAUD (A)	Serge ROBIN (P/A) Mélanie DE LA TORRE (A)
Comité 37	Michael VAUGOYEAU (P/A)	Philippe OZET (A) Michael VAUGOYEAU (A)
Comité 41	Cédric GROSJEAN (A)	Clément CARNICHE (A) Clément HAUDRECHY (A)
Comité 45	Weny RASISI (A)	Maxime ANTOINE (A) Pascal NOUZERAN (A) Pierre VASSAL (A)

Processus de validation :

Lorsque la **validation est hors date prévue** par la ligue sur le Championnat de ligue par série, informer et transmettre à la CLOT les éléments suivants au moins 2 mois avant la validation d'un candidat :

- 1- Nom et prénom du ou des certificateurs,
- 2- Date et lieu de la validation,

NOTA : dans le cas d'une validation hors date prévue au calendrier ligue, les coûts associés à la validation ne seront pas pris en charge par la ligue.

